
I / ÉMERGENCE ET INSTITUTIONNALISATION DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION, PARCOURS ET ENJEUX ACTUELS

1. DIVERSITÉ CULTURELLE ET INSTITUTION PUBLIQUE : POUR UNE PRISE EN COMPTE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Hélène Hatzfeld,

Chargée de mission, ministère de la Culture et de la communication, département de la Recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie

Quelle prise en compte de l'histoire de l'immigration dans les institutions patrimoniales ?

Cette question est récente. Elle a pris corps avec l'ouverture de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI), mais aussi avec les débats sur la place faite dans certains musées à l'histoire de l'esclavage, comme à Bordeaux, ou avec les initiatives de centres d'archives pour donner à voir ou à entendre des documents témoignant de l'histoire d'immigrants, ou encore avec le développement de formes de médiation par des descendants de migrants eux-mêmes. Mais ces signes d'évolution restent suffisamment rares et discutés pour que la question mérite d'être approfondie. Quelle place les musées, archives, bibliothèques, quels que soient leur statut, leur taille ou leur localisation, font-ils à l'histoire de l'immigration en tant que concept et des immigrations particulières dans leur diversité ? C'est moins une réponse que je vais tenter d'apporter qu'un ensemble de constats et de réflexions.

Revenons d'abord sur la question. Poser cette question, c'est plonger dans des abîmes de perplexité la plupart des responsables des institutions patrimoniales (musées, archives, bibliothèques). Ou à tout le moins créer un malaise bien perceptible. Soit qu'ils ne se soient pas posé la question, soit qu'ils la formulent autrement (et donc que cette formulation ne semble pas parfaitement pertinente), soit qu'ils la considèrent au fond illégitime. Ces réflexes de méfiance, ces malaises ou ces soupçons d'illégitimité rendent d'autant plus intéressant de considérer l'immigration non seulement du point de vue des personnes, mais aussi du point de vue des institutions qui produisent l'histoire pour la transmettre, la valorisent en la conservant et en la rendant accessible sous forme de livres, documents archivés, objets de la vie quotidienne, œuvres d'art... : les institutions dites patrimoniales. Quelles représentations ont-elles de l'histoire de l'immigration ? quelles politiques mettent-elles en œuvre ? Mon propos s'appuiera sur les réflexions et expériences du groupe de travail « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles » initié en 2008 par le ministère de la Culture et de la communication (département de la Recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie DREST) qui se concrétisent aujourd'hui par la constitution d'un Groupement d'intérêt scientifique et par le lancement d'un appel à recherches¹⁰.

Je cernerai d'abord les formes de cette prise en compte (possibles ou existantes) puis je m'interrogerai sur les obstacles qu'elles rencontrent dans leur mise en œuvre, et sur les enjeux des évolutions en cours : pour quoi, pour quelles finalités les institutions patrimoniales se préoccuperaient-elles de l'histoire de l'immigration ? Je terminerai avec quelques propositions.

I / LES FORMES DE LA PRISE EN COMPTE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Comment peut-on repérer l'existence d'une place faite à l'histoire de l'immigration ? On peut distinguer quatre grandes entrées :

La composition des collections et des fonds

Quels sont les sujets traités ? quels auteurs pour les livres ? en quelles langues ou traductions ? Et au-delà : quels points de vue marquent ces choix (ou non choix) ? Nous avons ainsi pu remarquer que les fonds de bibliothèques en langue arabe non seulement sont rares, mais le plus souvent limités à quelques œuvres de fiction, comme si les pays de langue arabe n'avaient pas d'histoire, pas de réflexion sur les sociétés.

Les modes d'exposition et de mise à disposition

S'il y a prise en compte d'autres sociétés, de périodes passées, dans quelle mesure ces présentations

ne cherchent-elles pas d'abord à attirer par leur exotisme, le parti pris de folklorisation, ou bien souvent d'esthétisation ? D'autre part, les bâtiments eux-mêmes, par leur architecture, sont souvent emblématiques de la construction nationale, de l'affirmation d'un pouvoir niant les différences, voire d'un pouvoir colonial. Ou alors, par un raccourci assez saisissant et prêtant à des interprétations divergentes, c'est l'histoire même de l'immigration qui se trouve installée dans le palais édifié à la gloire de la puissance coloniale française, à la Porte Dorée, avec la CNHI.

Les relations avec les publics

De manière générale, il est rare que les institutions se préoccupent de l'histoire des personnes qui les fréquentent et encore moins des pays d'où elles viennent. L'objectif est le plus souvent, de transmettre une histoire, celle de la France ou celle de l'Europe, de sa civilisation, de ses croyances, de ses guerres, d'éduquer... Les représentations, les apports culturels des publics sont rarement considérés. Cependant, il existe des phénomènes émergents intéressants. Citons d'abord la CNHI, par sa volonté de mettre en scène les objets témoins des migrations et de donner à leurs déposants ce statut, qui n'est pas exactement celui du donateur qui se départit de son bien. Ce statut veut exprimer la reconnaissance d'une histoire qui n'est pas achevée, d'un héritage en cours et encore signifiant. D'une autre façon, dans des bibliothèques en Seine-Saint-Denis, ou à Marseille, ou à Caen, les lecteurs peuvent être considérés comme des acteurs à part entière, dont l'histoire personnelle et collective importe. Là ou ailleurs, on voit aussi se développer des formes de médiation originales portées par des descendants d'immigrants et faisant appel à leur histoire.

Les territoires

Quelle représentation est donnée par les institutions patrimoniales des territoires où elles sont implantées ? Rarement celle d'un territoire historiquement fait de migrations et de sédimentations successives. Le territoire local est ainsi pensé à l'image du national avec les mêmes qualités d'homogénéité historique supposée c'est la « petite patrie » qui est par exemple évoquée par le musée savoisien à Chambéry. Dans la région Centre, certains semblent avoir découvert, à travers la recherche « Histoire et mémoire des immigrations en régions et dans les DOM » qu'elle n'était pas que la région des rois de France avec ses châteaux de la Loire, mais qu'elle avait connu de fortes immigrations, notamment par exemple de Polonais...

Plus largement, quelle relation ont les institutions avec les lieux où ont vécu les immigrants ? Quelle place font-elles à ces bidonvilles, camps, cantonnements, quartiers d'habitat social aujourd'hui déjà détruits et effacés ou en passe de l'être dans le grand balayage de la rénovation urbaine ? C'est seulement dans quelques cas que ces lieux dont il ne reste plus de trace matérielle sont aujourd'hui donnés à voir grâce à des expositions comme celle sur les bidonvilles de Seine-Saint-Denis qui a été montrée notamment aux Archives départementales. Mais lorsque l'histoire du bidonville de Nanterre¹¹, le plus grand de France, peut être exhumée grâce à des associations et des recherches d'historiens, sa reconnaissance institutionnelle est doublement limitée. Elle est occultée d'abord par une autre histoire, une autre mémoire, elle-même très difficiles à faire porter institutionnellement, celles de la manifestation et du massacre du 17 octobre 1961, parce que de nombreux combattants anticolonialistes y demeuraient. D'autre part, ce n'est pas dans une institution de Nanterre que le bidonville trouve une forme de reconnaissance, mais dans le village algérien de Guerma, par la pose d'une plaque sur une fontaine ayant été au bidonville.

Enfin, les territoires, ce sont aussi des lieux d'affrontements, de luttes, de combats... Et l'histoire de l'immigration a peu de place dans le récit national des deux guerres mondiales, ou de la Résistance. L'exemple de la manifestation sanglante du 17 octobre 1961 montre toute la difficulté qui existe encore pour que aussi bien les archives que les musées ou les bibliothèques donnent à voir la réalité des répressions et des guerres coloniales.

II / LES OBSTACLES

Comment expliquer cette faible et très inégale prise en compte de l'histoire de l'immigration par les institutions ? Parmi l'ensemble des explications qui peuvent être apportées, je vais en mentionner quatre, qui ressortent de nos observations.

Les impensés

Ce sont toutes les fausses évidences que nous n'interrogeons pas parce que nous n'y pensons même pas. Parmi elles, le traitement des langues. Nous posons-nous la question des langues dans lesquelles les immigrants successifs s'expriment, transmettent leur histoire et leurs croyances, produisent une

correspondance, une littérature écrite ou orale, des livres de compte, des chansons... ? De même, qui traduit quoi et comment ? Nous sommes tellement persuadés qu'ils ont appris le français que nous ne nous posons pas la question. Et pourtant, lorsque, dans des bibliothèques de Plaine Commune, en Seine-Saint-Denis, une recherche est menée sur les berceuses, c'est toute une histoire des langues mêlées qui surgit, tout un patrimoine.

Les effacements

Nous les voyons avec les bidonvilles ou actuellement avec des quartiers entiers, dont la destruction signifie l'effacement même de leurs occupants, avec les massacres comme celui des Italiens à Aigues-Mortes en 1893. Nous voyons ces effacements lorsque resurgissent des photos d'archives de luttes, de grèves de travailleurs immigrés contre les conditions de travail comme à Penarroya ou à Citroën. Mais l'effacement n'est pas seulement le fait des institutions. Il est aussi une réaction de protection des personnes elles-mêmes, contre le souvenir d'indignité ou de souffrance ressentie dans un temps passé. Ainsi, les ouvriers d'origine africaine qui travaillaient dans de terribles conditions aux chantiers navals de La Seyne se révèlent dans l'incapacité d'évoquer ce passé, refusent d'en parler parce qu'il est pour eux par trop synonyme d'indignité.

L'universalisme

La croyance dans le caractère universel des valeurs culturelles occidentales et plus spécifiquement françaises, dont la notion de patrimoine, la langue... sont des expressions, s'est historiquement traduite par le rejet de la diversité. À la différence de pays anglo-saxons ayant développé une conception pragmatique, concrète des différences (de langue, de conceptions...), la logique républicaine s'est efforcée à la fois de fonder l'égalité sur l'abstraction d'un Homme dénué de toute particularité, sans genre, sans croyance, sans langue propre, idéalement même sans accent, et d'éradiquer tout ce qui pouvait manifester une différence. Pour de nombreux bibliothécaires par exemple, il est clair que l'idée de constituer des fonds en langues étrangères ou ayant trait à des caractéristiques culturelles de populations issues des immigrations (livres de contes en langues étrangères, livres de cuisine, ouvrages religieux...), suscite une méfiance, voire un refus argumenté : n'est-ce pas, disent-ils, nier la mission de la bibliothèque consistant à transmettre un savoir universel ? n'est-ce pas faire le lit du « communautarisme » ?

Le colonialisme

Enfin, le colonialisme laisse des séquelles dont on n'a pas encore pris toute la mesure. La différence de regard porté sur les immigrations est significative : la guerre d'Algérie, les manifestations de Sétif (Algérie), de Madagascar, du 8 février 1962²² viennent violemment percuter le patrimoine immatériel de la nation française, de la puissance civilisatrice française, ou l'idée d'une Libération qui ne saurait signifier que la victoire sur l'envahisseur nazi et non le rejet de la domination coloniale.

Mais pourquoi, au fond, les institutions s'intéresseraient-elles à l'histoire de l'immigration et plus largement aux immigrations ? Quels en sont les enjeux ?

III / LES ENJEUX : DE LA RECONNAISSANCE DE LA DIVERSITÉ À LA MISE EN ŒUVRE DU DIALOGUE INTERCULTUREL

La mise au jour et la valorisation des apports de l'immigration à la culture aux modes de vie sont principalement le fait d'associations. Ce sont elles qui, elles-mêmes souvent peu reconnues, tirent de l'oubli des fragments de mémoires ou donnent à entendre des histoires ordinaires de migrants : les passages toujours recommencés, les échecs et les expulsions, les savoir-faire de la survie. Cette histoire d'immigrations est exhumée aussi à l'occasion des opérations de rénovation urbaine grâce à des travailleurs sociaux, aux équipes de DSU.

Une reconnaissance limitée et ambiguë de la diversité

Mais on voit dans ce cas une première limite : ce recueil de mémoires paraît en partie destiné à compenser la destruction elle-même, l'effacement brutal des vies et des hommes. Une deuxième limite tient à l'emploi du mot « diversité ». Il est aujourd'hui politiquement correct de reconnaître la diversité culturelle mais les effets pervers en sont clairs. La « diversité » est devenue un euphémisme de ce qu'on ne saurait nommer : l'immigration, alors que la reconnaissance de la diversité devrait désigner aussi un ensemble de

différences, d'exclusions qui sont sociales, économiques, politiques, entre hommes et femmes, entre catégories d'âge, etc. Enfin, la reconnaissance de la diversité des expressions culturelles telle qu'elle a été définie par la convention de l'Unesco en 2005 conduit souvent à une juxtaposition facile : objets ou livres sont exposés comme des signes culturels par eux-mêmes, sans histoire et sans prise en compte de leurs relations, de leur complexité.

La multiplication des demandes sociales de reconnaissance pose aussi une question : de quelle reconnaissance s'agit-il ? S'agit-il de reconnaître que les anciens habitants du bidonville de Nanterre ont été négligés, mal traités par la municipalité ? S'il y a une exposition sur ce bidonville et ses habitants, doit-elle susciter de la compassion ? L'enjeu est-il alors une forme de reconnaissance des gens comme victimes ? Ou bien, la reconnaissance qui peut être apportée est-elle celle due à des habitants à part entière, marque d'une présence, d'un droit à habiter ? C'est déjà beaucoup mais cette reconnaissance a elle aussi ses limites : elle peut aussi assigner à un quartier et devenir stigmatisante. Excluante aussi car les jeunes en général, et plus particulièrement ceux issus des immigrations, se sentent-ils concernés par cette dénomination d'habitants ? Non, ce sont d'autres formes de reconnaissance qu'ils attendent. Si l'on devait proposer une forme de reconnaissance qui prenne en compte les apports d'expérience, de culture, de pensée, de force – pas seulement de travail ! mais de lutte, de résistance à l'oppression, à l'injustice, ce serait sans doute celle de la citoyenneté, au sens du droit de compter à égalité, d'avoir part aux décisions...

Développer l'interculturalité

Ce qui est en jeu dans cette reconnaissance de l'histoire et de la présence de l'immigration, c'est la possibilité de dépasser la seule reconnaissance de la diversité. C'est en cela que la notion d'interculturalité est intéressante. Elle permet de penser ce qui est entre, ce qui relie, circule, fait point commun ou divergence, débat, interpellation. C'est pourquoi aussi il est particulièrement important de questionner les institutions patrimoniales sur leur façon de produire du patrimoine, de le désigner comme tel, comme valeur témoin d'un passé, d'une histoire ! Qu'est-ce qui fait patrimoine ? Et : qui fait patrimoine ? Mettre en évidence la complexité des histoires des hommes, des héritages et des transmissions, des mélanges de langues et de traditions, faire l'archéologie des circulations et des installations, c'est une exigence aujourd'hui urgente. Le rôle de l'échange, de la traduction, du métissage est reconnu depuis longtemps dans la création artistique, mais il importe que les institutions qui cristallisent le patrimoine le prennent en compte.

IV / DES PISTES

Beaucoup reste donc à faire pour que les institutions patrimoniales prennent réellement en compte les immigrations. C'est notamment la raison pour laquelle le groupe de travail que j'ai initié au ministère de la Culture débouche aujourd'hui sur la constitution d'un Groupement d'intérêt scientifique (GIS) intitulé « Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles ». Son but est de créer un lieu permanent de rencontre entre musées, archives, bibliothèques, associations et chercheurs pour mener des recherches en commun, diffuser des expériences, organiser des séminaires ou des visites pour éclairer une question particulière.

Je finirai donc en donnant quelques pistes concrètes, que nous allons développer avec le GIS : porter attention aux langues comme vecteurs de cultures et pas seulement outil de communication. Donc poursuivre la réflexion sur les langues dans lesquelles les récits de mémoire sont recueillis, sur la façon dont les bibliothèques constituent leurs fonds : des livres en quelles langues ? ou quelles traductions ? et pas seulement des romans.

Porter attention à l'histoire des objets présentés dans les musées, à leur signification culturelle. Pour dépasser à la fois la tentation de l'exotisme, de l'image stéréotypée d'une culture (par exemple l'orientalisme) et l'esthétisation. Reconnaître la dimension culturelle dont les publics sont porteurs, les reconnaître comme acteurs culturels et non comme individus incultes, devant donc accéder à une culture. Donc développer une médiation qui ne soit pas seulement descendante mais dans les deux sens.

Travailler les liens des institutions avec le territoire. Pas seulement le territoire local mais aussi celui des mobilités, des migrations anciennes ou actuelles. L'enjeu, c'est ainsi de questionner la notion de patrimoine telle qu'elle est comprise habituellement, d'en montrer l'épaisseur de strates accumulées, la complexité d'apports multiples qui la constituent. L'enjeu, c'est aussi de questionner des notions telles que celles d'identité liée à un territoire, ou d'autochtones.

À travers ces pistes, il s'agit à chaque fois de faire émerger ce qui est ou a été partagé, emprunté, transformé, interprété, discuté... pour faire apparaître la complexité des origines, les circulations, les hybridations, donc de donner un sens à l'histoire en train de se faire.

2. LES MISSIONS DE LA CITÉ NATIONALE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION (CNHI)

Marie Poinso,

Rédactrice en chef de la revue *Hommes et Migrations* et responsable du département « Éditions » de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Introduction

Contrairement aux autres pays européens, la France est depuis le milieu du XIX^e siècle un pays d'immigration massive pour répondre aux besoins démographiques et économiques et en vertu de sa tradition d'accueil des exilés politiques. Et pourtant cette histoire a été occultée jusqu'à un passé récent. C'est seulement au milieu des années 1980 qu'à l'occasion de leurs travaux, des chercheurs spécialistes de l'immigration révèlent cette part structurante de l'histoire française et émettent l'idée de création d'un musée consacré à cette histoire. À la même époque, des associations, souvent créées par des personnalités d'origine étrangère, commencent à sauvegarder et valoriser les mémoires des populations immigrées et développent des initiatives culturelles portant cette histoire à l'attention d'un public plus large que celui de leur communauté.

Depuis quelques années, alors que ressurgit un discours médiatique posant l'immigration comme enjeu identitaire et problème social, terreau de la montée d'une xénophobie et d'une lecture racialisante de la société française, la France prend conscience du processus de diversification culturelle, en partie liée à l'installation durable de populations étrangères sur son territoire.

La création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

La Cité trouve son origine dans l'idée d'un centre des mémoires et des cultures de l'immigration lancée il y a près de 30 ans par des historiens de l'immigration et des militants associatifs et politiques. Pendant deux décennies, l'idée suit son cours sans avancer concrètement. Lionel Jospin décide en 2001 de confier à deux experts, Driss El Yazami et Remy Schwartz la mission d'étudier un tel projet. Leur projet établit les fondements intellectuels d'une institution consacrée à l'histoire de l'immigration¹³.

Après l'onde de choc des résultats des élections présidentielles en 2002, le nouveau gouvernement confie en 2003 à Jacques Toubon la mission de préfigurer l'institution en stipulant que connaître et reconnaître l'histoire de l'immigration dans l'histoire de la France et la place des immigrés dans la « fabrique des Français » contribuerait à changer le regard contemporain sur l'immigration. Sur la base d'un rapport remis au Premier ministre¹⁴, établi de manière participative (après consultation active de plusieurs cercles d'expertise : chercheurs, leaders associatifs, syndicats, institutions culturelles, collectivités locales, entreprises, etc. qui ont discuté les périmètres du projet, le statut, les missions, les moyens de cette nouvelle institution) le gouvernement approuve en juillet 2004 la création d'une « Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration » dans le Palais de la Porte Dorée devenu vacant par suite de l'absorption du musée des Arts africains et océaniens par le musée du Quai Branly. Contrairement à l'idée première d'un lieu ressource, le projet conduit à la création d'un musée national, porté par décret par un établissement public à caractère administratif – dont les missions sont multiples¹⁵ : muséale et patrimoniale, citoyenne, éducative et scientifique. La Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration a reçu mission de remplir ce programme complexe.

Trois ans plus tard, en octobre 2007 – on peut dire « à marche forcée » – s'ouvrait l'exposition permanente du musée national de l'Histoire de l'immigration.

La Cité propose de transmettre le contenu de l'histoire de l'immigration du début du XIX^e siècle à aujourd'hui par la médiation d'une offre pluridisciplinaire. La pluridisciplinarité lui permet de rendre accessible et compréhensible la connaissance rigoureuse et parfois austère des travaux historiques sur l'immigration. Histoire, art contemporain, spectacle vivant, littérature et témoignages vont de pair. Au-delà des connaissances historiques, les œuvres et les mémoires nous livrent la portée émotionnelle et sensible des expériences migratoires¹⁶.